

09 15A130

Référence BCA : **22903357**
Affaire : **STE LUNE RAVALEMENT**
Véhicule : **RENAULT MASTER III FOURGON**
Immatriculation : **EM-296-VQ**
Société : **MMA IARD**
Date de sinistre : **31/03/2025**
N° de contrat : **140074979**
N° de sinistre : **25729152877A**
Emetteur : **GIE E.D.R SECTION 0848**
Réf. émetteur : **00000000**

GIE E.D.R SECTION 0848
B.P.28166
LE MANS CEDEX 1
72100 LE MANS CEDEX 1

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport d'expertise que nous avons établi au titre du sinistre en référence.
Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

VEHICULE : Camionnette fourgon	Genre : CTTE	REPARATEUR : Garage GARAGE RIBEIRO ROUTE DE DIEPPE 76950 LES GRANDES VENTES
Immatriculation : EM-296-VQ	Carrosserie : FOURGON	
Marque : RENAULT	En. : G	
Modèle : MASTER III FOURGON	Puiss. : 8 CV	
Finition : Master Grand Confort F3300 L2H2 2.3 dCi	Pl. Ass. :	ASSURE : Société STE LUNE RAVALEMENT 12 RESIDENCE LE PRE DU CHATEAU 76690 ESTEVEILLE Téléphone : 0676640453
Type : N10RENCT520P681	Couleur : Blanc	
N° de Série : VF1MA000758059908	Date certificat : 05/09/2019	
1^{ère} mise en circ. le : 29/05/2017		
Kilométrage : 174 791 Km (relevé) / Km (estimé)		
PTAV : 1,929 T – PTAC : 3,300 T		
Usure des pneus : AVG : 100%, AVD : 30%, ARG : 100%, ARD : 30%		
Date de validité du contrôle technique : 27/03/2026		

Véhicule vu avant travaux chez le réparateur le 03/04/2025. Etait présent pour le BCA FAUVEL ARNAUD.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Carte grise (copie).

SINISTRE CONSTATE : collision avec un véhicule, collision avec un véhicule

DOMMAGE IMPUTABLE : collision avec un véhicule Choc à l'arrière à 180°, collision avec un véhicule Choc à l'avant à 0°.

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à au moins 15 988,00 € HT. Il dépasse significativement la valeur avant sinistre du véhicule.

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 6 500,00 € HTVA

Valeur après sinistre : 2 159,00 € Net de Taxe

Différence des valeurs : 4 341,00 € HT

10 400 € VTE
- 2400 € FA
8000 € TIC 6666 HT

La valeur avant sinistre retenue a été estimée HTVA, le véhicule ouvre droit à déduction du fait de son genre (Camionnette fourgon), de ses conditions d'achat (Usuelles).

Nous avons procédé à un appel d'offres auprès de professionnels du négoce des véhicules accidentés pour la vente éventuelle du véhicule en l'état. La meilleure offre émane de : GAR MONDIAL AUTOS (M.RIVAS) 6 RUE DU PORT ANGOT 76410 SAINT AUBIN LES ELBEUF, Tél. 0235781011, SIRET : 38809422900019

Il nous a été indiqué que le propriétaire conservait son véhicule.

Véhicule économiquement irréparable

Les dispositions des articles L 327-1 et L 327-3 du Code de la Route s'appliquent.

Ce véhicule est techniquement réparable au sens du deuxième alinéa de l'article R 327-2 du Code de la Route.

Conformément aux dispositions de l'article L 327-3 du Code de la Route (arrêté du 3 avril 1998), la préfecture du lieu d'immatriculation doit être informée du refus du propriétaire de céder son véhicule à l'assureur ou en cas de silence dans un délai de 30 jours après la proposition de règlement, sauf s'il s'agit d'un VE.

Dans le cadre de l'article susvisé, nous sommes en mesure de suivre les travaux de remise en état. Il s'agirait d'une mission distincte et rémunérée à ce titre. Elle devrait nous parvenir avant le début des travaux.

Signature électronique des documents de cession

Nous avons informé de nos conclusions Monsieur STE LUNE RAVALEMENT , lésé, le 04/04/2025.

Le bon d'enlèvement a été réalisé le 07/04/2025

Nous avons informé le 07/04/2025 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés car il est VEI réparable (articles L 327-1 à L 327-3 du code de la Route), cependant il n'est pas déclaré VGE.

TVA récupérable = Oui

FAUVEL ARNAUD
 Expert en Automobile
 Agrément n°002962-VE

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T	ACL %	PR %	MO %
C,P	PANNEAU AR	299,89	1	20			
C,P	DOUBLURE DE PANNEAU AR	311,63	1	20			
C	ABSORBEUR DE PARE-CHOCS AR	193,38	1	20			
P	PLANCHER AR PEINT. CLASSE 2		1	20			
R	PLANCHER AR REMISE EN ETAT		1	20			
C	FEU DE STOP ADDITIONNEL	118,66	1	20			
C	FEU AR G G	178,86	1	20			
C	SUPPORT G DE PARE-CHOCS AR G	158,53	1	20			
D	TAPIS DE COFFRE DEPOSE/POSE		1	20			
C	CAPTEUR EXTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNEMENT AR G	41,67	1	20			
C	MONOGRAMME DE MARQUE AR	105,58	1	20			
C,P	PORTE-BATTANTE AR G G	1 413,76	1	20			
C,P	PORTE-BATTANTE AR D D	1 413,76	1	20			
C	MONOGRAMME DE MODELE AR	95,83	1	20			
C	PARE-CHOCS AR G G	260,30	1	20			
C	JOINT DE PORTE-BATTANTE AR	164,71	1	20			
C	PARE-CHOCS AR CENTRAL	444,50	1	20			
C,P	PIED EXTREME AR G G	483,95	1	20			
P	PANNEAU DE COTE AV G PEINT. CLASSE 2 G		1	20			
R	PANNEAU DE COTE AV G REMISE EN ETAT G		1	20			



expertise

C,P	PANNEAU DE COTE AR G G	760,77	1	20			
C	PROTECTEUR DE PORTE-BATTANTE AR D D	168,73	1	20			
C	PROTECTEUR DE PORTE-BATTANTE AR G G	154,92	1	20			
T	PASSAGE OUTIL DIAGNOSTIC INITIALISATION		1	20			
P	PEC peinture Choc n°1		1	20			
C,P	CAPOT-MOTEUR	578,96	1	20			
C,P	AILE AV G G	242,59	1	20			
C	PROJECTEUR G G	444,53	1	20			
C	SUPPORT G DE PARE-CHOCS AV G	70,34	1	20			
C	FACADE AV	450,31	1	20			
C	CALANDRE	166,88	1	20			
C	PARE-CHOCS AV	357,50	1	20			
C,P	GOUSSET DE LONGERON AV G G	112,88	1	20			
D	LOT DE CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT AV DEPOSE/POSE		1	20			
C	MARCHEPIED AV G G	25,88	1	20			
P	PEC peinture Choc n°2		1	20			

MAIN D'ŒUVRE

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	7,6	38,2	0,3	
Redressage	0,0	8,0	0,0	
Total Heures	7,6	46,2	0,3	32,80
Taux Horaire	55,00	62,50	65,00	60,00

MONTANTS

MAIN D'ŒUVRE		5293
PIECES	(tva 20,00 %)	9219.3
INGREDIENTS DE PEINTURE	(45,00 €/H)	1476
TOTAL HTVA		15988.3
MONTANT DES TRAVAUX HT REMISE		15988.3
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)		19185.98

REPARTITION PAR CHOC

Montant à répartir (1-2)

19185.98

collision avec un véhicule	C,P : PANNEAU AR, DOUBLURE DE PANNEAU AR, PORTE-BATTANTE AR G, PORTE-BATTANTE AR D, PIED EXTREME AR G, PANNEAU DE COTE AR G Changer : ABSORBEUR DE PARE-CHOCS AR, FEU DE STOP ADDITIONNEL, FEU AR G, SUPPORT G DE PARE-CHOCS AR, CAPTEUR EXTERIEUR G D'AIDE AU STATIONNEMENT AR, MONOGRAMME DE MARQUE AR, MONOGRAMME DE MODELE AR, PARE-CHOCS AR G, JOINT DE PORTE-BATTANTE AR, PARE-CHOCS AR CENTRAL, PROTECTEUR DE PORTE-BATTANTE AR D, PROTECTEUR DE PORTE-BATTANTE AR G Peindre : PLANCHER AR PEINT. CLASSE 2, PANNEAU DE COTE AV G PEINT. CLASSE 2, PEC peinture Choc n°1 Redresser : PLANCHER AR REMISE EN ETAT, PANNEAU DE COTE AV G REMISE EN ETAT Déposer : TAPIS DE COFFRE DEPOSE/POSE Contrôler : PASSAGE OUTIL DIAGNOSTIC INITIALISATION	15218.62
collision avec un véhicule	C,P : CAPOT-MOTEUR, AILE AV G, GOUSSET DE LONGERON AV G Changer : PROJECTEUR G, SUPPORT G DE PARE-CHOCS AV, FACADE AV, CALANDRE, PARE-CHOCS AV, MARCHEPIED AV G Déposer : LOT DE CAPTEURS D'AIDE AU STATIONNEMENT AV DEPOSE/POSE Peindre : PEC peinture Choc n°2	3967.36

Les informations collectées dans le cadre de la mission d'expertise (coordonnées, numéro d'assuré, numéro d'identification du véhicule, éléments relatifs au véhicule, au sinistre, ...) font l'objet d'un traitement dont le responsable est la société BCA Expertise. Elles sont traitées en vertu de la mission que vous avez confiée à BCA Expertise ou selon les instructions qui nous ont été données par votre assureur, ou encore, dans certains cas, d'une obligation légale. Ces données sont utilisées pour réaliser une expertise sur votre véhicule à la suite d'un sinistre, émettre le rapport d'expertise, réaliser des statistiques, enrichir notre base de données et améliorer nos outils informatiques le cas échéant. Elles sont collectées soit directement auprès de vous, soit nous ont été transmises par la compagnie d'assurance qui assure votre véhicule. Elles sont destinées à l'expert et au personnel de BCA Expertise dûment habilité, à votre compagnie d'assurance ou à votre courtier le cas échéant, aux prestataires de BCA Expertise, et au SIV (agents habilités du ministère de l'intérieur dans le cas de véhicules endommagés). Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation de notre mission, puis archivées conformément aux règles de prescription légale. En cas de transfert de données hors d'un pays de l'Union européenne, BCA Expertise met en place les mesures juridiques, techniques et opérationnelles afin de garantir la sécurité de ces transferts. Conformément à la réglementation, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement, d'opposition au traitement et le cas échéant de portabilité des données vous concernant. Pour plus d'information, consultez notre politique de protection de données sur www.bca.fr disponible à l'adresse suivante : <https://www.bca.fr/mentions-legales/> Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@bca.fr ou par courrier postal à DPO BCA - 14 rue Sarah Bernhardt - 92 665 Asnières Cedex, accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé. Enfin, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.